



DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE ERASMUS + ECHE 2021-2027

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Insert text

L'EPLEFPA Louis Giraud est composé de trois centres constitutifs, le lycée, le CFPPA/UFA et l'exploitation support de formation. L'EPLEFPA assume également des missions d'expérimentation et d'innovations pédagogiques en tissant des liens avec des partenaires locaux mais également étrangers afin de répondre aux politiques agricoles régionales, nationales et européennes. L'exploitation est certifiée Haute Valeur Environnementale niveau 3.

Une des forces de l'établissement c'est qu'il offre trois voies de formation, la voie scolaire initiale, l'apprentissage et la formation continue.

Par an l'établissement forme environ 2300 apprenants avec un peu plus de 150 agents. Une cinquantaine de professionnels apportent également une collaboration lors des formations.

Pour l'enseignement supérieur, l'établissement dispense 4 BTSa (agricoles) et 3 licences professionnelles :

- BTSa Technico-commercial Jardin et végétaux d'ornement (apprentissage et formation continue).
- BTSa Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (apprentissage et

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr



formation continue).

- BTSa Aménagements paysagers (enseignement scolaire initial, apprentissage et formation continue).
- BTSa Développement, animation des territoires ruraux (enseignement scolaire initial)
- Licence Professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs Tourisme et Economie solidaire (enseignement scolaire initial).
- Licence Professionnelle Aménagements Paysagers (apprentissage).
- Licence professionnelle Agriculture Biologique, Conseil et développement.

Et en ouverture pour septembre 2020 une quatrième Licence professionnelle Valorisation et Commercialisation des Ressources Végétales à usage artisanal et industriel.

Les licences sont mises en place en partenariat avec les universités d'Aix-Marseille, d'Avignon et de Clermont Auvergne. Les 84 étudiants de licence ne sont donc pas comptabilisés dans la partie « statistique » de ce formulaire puisqu'ils sont inscrits dans les différentes universités, toutefois c'est près de 2700h formateurs qui sont dispensées pour ces formations. Nos formateurs participent aux mobilités mises en œuvre par les universités. Cette année les 15 étudiants de licence Aménagements paysagers sont partis en Italie pour travailler sur des problématiques de territoire et de lecture de paysage, 2 de nos personnels ont participé à cette mobilité.

L'une des cinq missions de l'enseignement agricole est de « participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'apprenants tout en participant au développement d'un esprit de coopération européenne et internationale ».

Ces quatre dernières années, notre établissement a intensifié ses actions en termes de mobilités pour son public de niveau 4 et 5, les personnels ont également bénéficié de nombreuses mobilités.

La politique de l'établissement est de développer les possibilités d'échange et de partenariat afin d'ouvrir notre public à la connaissance de l'autre, aux échanges de pratiques pour développer une éducation à la tolérance des différences de mode de vie couplées aux différentes contraintes locales. Ce type d'action doit développer des capacités à connaître et apprendre de l'autre avec des modes de vie et de pensées différents, s'ouvrir soi-même pour mieux se comprendre avec pour objectif que nos étudiants puissent partir et n'aient pas peur des concurrents mais qu'ils puissent travailler en cohérence avec eux dans un monde qui se complexifie avec à la fois une mondialisation qui ne peut s'ignorer mais également le développement de circuits courts qui favorise le développement des structures locales. Les mobilités doivent permettre de découvrir et s'imprégner des pratiques différentes. Notre mission est de proposer des modes d'apprentissage différents pour que les futurs



professionnels puissent développer des projets innovants avec des partenaires locaux mais également étrangers. En proposant plus de possibilités de mobilité, nos étudiants pourront développer des compétences pour créer des contacts à l'étranger en pleine autonomie. Par ailleurs nos référentiels de diplôme intègrent la mobilité des étudiants avec un regard sociétal où l'agriculture doit se développer sans ignorer l'impact environnemental et les attentes sociales.

L'EPLEFPA a participé à de nombreux programmes et entretient des partenariats privilégiés avec l'Espagne, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Lettonie, la Suisse et l'Arménie et quelques pays du pourtour méditerranéens.

Quelques exemples réalisés :

- 2012 : Participation au projet Comenius STRANHECE.
- Depuis 2015, les personnels partent régulièrement pour participer à des regroupements ayant pour objectif la mise en place de projets et de partenariats avec des écoles de l'union européenne, en a découlé la participation à 2 projets KA2 portés par la Belgique et la mise en place de séminaires entre partenaires.
- 2014/2015 Mobilité entrantes de stagiaires Tunisiens, partenariat avec le CRIPT PACA 6 stagiaires ont été formés au CFPPA sur des techniques en arboriculture ou en transformations fermières, les modules de formations étaient d'une semaine.
- 2015 : Début d'un partenariat avec le CRIPT PACA et l'Arménie pour des étudiants de BTS AP sur des thèmes de développement d'agrotourisme et de sensibilisation à l'environnement, partenariat qui est toujours d'actualité avec l'Arménie.
- 2016 : 3 mobilités entrantes et 4 mobilités sortantes, partenariat avec l'Espagne et 2 établissements de la région de Navarre pour 3 semaines de mobilité académique avec validation de crédits ECVET, public de niveau 4.
- 2017 : 4 mobilités de formateur à Berlin et participation à l'IGA de Berlin (Exposition internationale d'horticulture).
- 2018/2019 :
 - 15 mobilités apprenants, 4 mobilités formateur et 1 mobilité d'un professionnel partenaire de l'établissement ; à Minorque avec participation à une restauration d'une barraca et à un séminaire international de la pierre sèche.
 - 12 mobilités d'étudiants en BTS ACSE et 2 mobilités de formateur ; en Allemagne sur la thématique des énergies renouvelables.
 - Partenariat avec un Lycée du Valay en Suisse où 26 élèves de Bac STAV sont partis une semaine au lycée de Sion, l'établissement de Carpentras a reçu en échange les élèves Suisse pendant une semaine également. 3 élèves du groupe ont également réalisé un stage de 5 semaines dans des entreprises du paysage en Suisse ou dans l'exploitation agricole du Valay. Ce projet a été reconduit pour 2018/2020.
 - Mobilité de formateur en Allemagne et en Lettonie, écriture de projet KA2 pour notre public hors étudiant.
- 2019/2020



- Mobilité avec les partenaires du Velay en Suisse.
- 23 étudiants de BTS ACSE et 4 formateurs ont réalisé une mobilité en Belgique sur les énergies renouvelables.
- 15 mobilités entrantes pour un séminaire pierre sèche avec comme partenaires la Belgique, Les Pays Bas et un autre établissement Français.
- 12 mobilités sortantes devaient se réaliser en Lettonie, en Espagne ou en Belgique ce printemps, ces mobilités ont été annulées suite à la pandémie de coronavirus.
- 3 apprenants devaient participer à un concours de jeunes jardiniers européens en août 2020, le concours est reporté en 2021.
- L'établissement est membre de l'association européenne des enseignants en horticulture, cette année le séminaire annuel devait se réaliser au sein de notre structure. Ce type de séminaire est un moment privilégié pour initier des projets de partenariat et travailler les projets déjà mis en œuvre. Ce séminaire n'a pas pu se tenir cette année à Carpentras suite à l'actualité posée par la pandémie de coronavirus, mais toute la préparation du séminaire avait été réalisée. Nous participons à ce type de séminaire depuis 3 ans, un report a été demandé.
- Accueil d'une élève Autrichienne dans une de nos classes de Bac au lycée pour 6 mois, les notes qu'elle obtient sont transmises (pour valorisation) à son établissement en Autriche, l'établissement a signé une convention avec l'association vivre sans frontière. L'élève est en famille d'accueil.

Ces différentes mobilités ont été financées par l'Europe, la Région Sud, le ministère de l'agriculture, les organisations professionnelles et l'établissement.

Depuis quatre ans la direction de l'établissement a développé des mobilités de personnels pour initier des projets pour les étudiants. L'établissement a donc déjà des partenaires et a la volonté d'en identifier d'autres pour mieux répondre aux attentes des étudiants et pour répondre aux évolutions sociétales et environnementales. En cherchant à diversifier nos partenaires, nous désirons également faire découvrir de nouvelles méthodes professionnelles et favoriser l'analyse des pratiques.

La direction sensibilise et encourage les équipes pédagogiques au besoin de développer des projets de mobilité pour les étudiants. Ce travail de demande de Charte ECHE nous questionne sur nos pratiques et notre organisation. Ainsi, après la diffusion de l'information des mobilités, après avoir organisé des séances d'information, la sélection des candidats se fera suite à une analyse des postulants par un comité de pilotage et d'une validation par le directeur d'établissement. Les résultats des sélections seront adressés directement aux étudiants et diffusés sur le site de l'établissement.

Les mobilités feront l'objet d'échanges virtuels, avant, pendant et après l'action, cet exercice permettra de réduire les distances physiques et psychologiques pour favoriser le développement d'un esprit européen.



Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Nos étudiants de BTSa Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole partent depuis 2 ans en mobilité, une année en Allemagne et cette année en Belgique. Avec la Charte ECHE nous pourrions répondre plus individuellement aux demandes de nos étudiants et personnaliser les réponses aux besoins. Si nous obtenons la Charte, nous déposerons des dossiers ERASMUS en réponse à l'appel à projet de 2021. Nous commençons dès à présent à élaborer des projets avec nos partenaires. Des mobilités de stage individuelles ou de groupe sont prévues. Nos objectifs sont de favoriser :

- **Le développement d'une identité européenne pour renforcer l'existence d'un collectif nécessaire pour l'évolution de nos sociétés.**
- **Le développement de compétences non formelles (épanouissement personnel) et de compétences culturelles.**
- **Le développement de compétences initiant une réflexion sur l'impact des politiques et pratiques agricoles sur nos sociétés et notre environnement.**

Par son entrée « formation continue », l'établissement est déjà en capacité d'accueillir des étudiants étrangers pour des stages mais également sur des modules de formation spécifiques. Notre structure a déjà accueilli des apprenants Tunisiens en 2014 et en 2015 pour des modules de formation d'une semaine.

Pour nos licences, la formation est organisée en UE (Unité d'enseignement) et le diplôme est décerné par l'Université aux étudiants suite à des évaluations notées en crédits ECTS et validées par un jury d'examen.

Aujourd'hui nos BTSa ne sont pas inscrits dans l'architecture européenne de l'enseignement supérieur, par contre le passage à une semestrialisation est d'actualité. Dès la rentrée de septembre 2021 un de nos BTSa aura une formation organisée en 4 semestres avec des UE et une délivrance de 30 crédits ECTS par semestre.

Donc à court terme nous sommes en capacité d'accueillir des étudiants étrangers et de valoriser des stages ou des modules de formation avec des validations possible sous forme de supplément de diplôme ou de certificat, de validation de crédits ECTS suite à une réflexion menée avec nos futurs partenaires. La validation en crédits ECTS est déjà intégrée



à nos pratiques.

A court terme, afin de valoriser plus facilement les mobilités de nos étudiants nous allons privilégier des mobilités de stage.

À moyen terme, lorsque nos BTSa auront intégré le système LMD notre établissement aura plus de facilité pour mettre en œuvre des projets de mobilité avec validation académique en concertation avec nos partenaires et notre institution hiérarchique (DRAAF/SRFD). Notons toutefois que nous avons participé au projet d'expérimentation QUAKE pour une formation de niveau 4. Ce partenariat a été un tremplin pour l'établissement pour remettre d'actualité une politique de mobilité. Ce projet nous a permis de participer à plusieurs réunions et séminaires, de découvrir le fonctionnement des projets ERASMUS+ et de lier des contacts avec des écoles européennes. Nous sommes dans 2 projets de partenariat ERASMUS, projets portés par la Belgique.

Pour l'enseignement supérieur, à court et moyen terme nous pouvons envisager de participer à l'appel d'offre de 2021 essentiellement sur des actions clé1 pour des mobilités de stage, pour les actions clé2 et clé3 il nous semble nécessaire d'attendre afin d'acquérir une certaine expertise dans nos pratiques. Mais à plus ou moins long terme, nous ne nous interdisons pas de participer à ces types de projet. Ces projets feront émerger des idées innovantes prenant en compte les atouts et contraintes de chaque groupe sociétal fidèlement à notre conviction que plus les jeunes européens se rencontrent et échangent avec les experts des différents pays, plus ils capitalisent d'expériences et de compétences. Ces projets pourront favoriser une implication de nos futurs professionnels dans le développement des politiques européennes en considérant l'Europe comme une entité.

Face à nos crises sociétales, il devient de plus en plus utile d'inciter à la mobilité, par le développement des mobilités, l'établissement désire être identifié et reconnu par sa capacité à former avec des pratiques innovantes ouvertes à l'international, pour une meilleure information et une meilleure insertion professionnelle de nos étudiants.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif



pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Insert text

Notre établissement propose déjà un bac général scientifique avec une section européenne « Anglais, physique/chimie mention euro ».

En participant aux programmes ERASMUS+ pour le supérieur, nous désirons proposer une mobilité à tous nos étudiants et multiplier les possibilités de mobilité pour nos personnels. Lorsqu'en 2017, 4 formateurs sont partis en Allemagne, à leur retour l'impact a été immédiat et une volonté de préparer des projets pour nos étudiants a bien été réelle, ils en parlent encore aujourd'hui. Cependant sans la Charte ECHE les projets pour nos étudiants de BTS restent limités faute de possibilité de financement, cette réponse à appel à projet devient donc une nécessité pour concrétiser notre volonté de développement à l'ouverture internationale de nos formations et étudiants. Les apports qu'ils en retirent sont autant d'ordres techniques que d'ordres pédagogiques, culturels ou d'expériences à faire vivre à nos apprenants, la charte ECHE pourra nous permettre de rendre moins exceptionnel ce type d'expérience qui est un enrichissement incontestable pour l'évolution et le dynamisme de notre structure pour proposer des formations toujours de qualité et ouvertes sur notre monde.

Les indicateurs quantitatifs feront l'objet d'un enregistrement des mobilités des étudiants et des personnels. Les données seront recensées sous forme de tableaux, du type :

réalisé du au	annulé et ou reporté du au	nombre de jours	nbr d'étudiant	nombre de personnel	résultat	observation

Pour l'aspect qualitatif, l'établissement a déjà ressenti les effets de mobilités de personnels, elle a effectivement facilité des mobilités de formateurs depuis 2015 pour les initier à devenir des porteurs de projets. Ces mobilités ont toujours été l'objet de publicités avant, pendant et après, sur le site de l'établissement ; par messagerie interne, sur Facebook, dans les différentes instances de notre structure (où participent des représentants de différentes structures), lors des journées portes ouvertes et lorsque cela était possible dans la presse locale.

Comme pour **toutes** nos actions, les procédures mises en places devront respecter notre propre charte qualité avec l'établissement d'une fiche action pour la méthodologie mais



aussi un enregistrement de tous les documents sur un emplacement dédié de notre serveur.

En pratique :

- A court terme, dès l'entrée en formation, un moment sera consacré à chaque groupe pour exposer les différents types de mobilités que nous pourrons accompagner. Dès la fin du 1er trimestre de formation, nous globaliserons les demandes de mobilité de nos étudiants afin de pouvoir adapter nos demandes de financement faisant l'objet d'appel à projet ERASMUS+. Un entretien sera réalisé avec nos candidats à la mobilité pour vérifier leur intérêt et leurs capacités à respecter leurs engagements. Pour les personnels, à chaque plénière (3 à 4 par an), une information sera faite et les demandes seront étudiées sur le même principe que pour nos étudiants. Le recueil de l'ensemble des besoins nous questionnera pour repérer des intérêts stratégiques pour la participation à des demandes de projet KA2 ou KA1.
- A moyen terme si un étudiant de BTS ne réalise pas de mobilité, ce devra être de l'ordre de l'exception.
- A plus long terme, le passage de nos BTS dans le système LMD facilitera la possibilité de mise en œuvre de diplôme double ou conjoint au sein de notre établissement.

Lors des mobilités, les participants seront accompagnés avant, pendant et après la mobilité. Des fiches de procédure vont être élaborées et pourront être modifiées en fonction de nos résultats d'expériences pour pouvoir gérer les 3 phases de la mobilité.

Nous insisterons sur la nécessaire implication des acteurs dans la mise en œuvre des projets. L'accompagnement devra susciter l'utilisation des moyens de communication en ligne pour la préparation mais aussi pour la gestion du projet. Des points étape seront formalisés avec positionnement de bilans intermédiaires et de bilan d'action. Au retour le participant devra présenter une synthèse détaillée du déroulement de sa mobilité, ce travail devra être transmis à l'établissement d'origine et aux partenaires. Pour toute mobilité, une fiche synthétique devra être réalisée pour présentation lors de nos journées portes ouvertes.

Nos actions sont présentées en conseil d'administration où participent des administrateurs du territoire mais également nos instances régionales. Ce conseil d'administration vient de voter une délibération nous autorisant à déposer une demande de Charte ECHE.

Les résultats attendus sont une multiplication des mobilités avec pour impact un renforcement des compétences professionnelles, une meilleure employabilité et une meilleure connaissance des enjeux de nos politiques nationale et européennes, et plus largement une ouverture d'esprit.

